

Fédération Sportive & Gymnique du Travail Commission Régionale d'Alsace de Cyclisme



Date de l'épreuve : Dimanche 30 juin 2019

Lieu: Le Champ du Feu - Belmont 67130 - La Serva

Compétition VTT « La ChampduF » Circuits du Ban de la Roche

Manche du Championnat Régional FSGT 2019 pour toutes les catégories et du Trophée "Rector Cup FSGT" pour les catégories jeunes jusqu'aux minimes, garçons et filles.

Organisateur

Vélo et Sports de Plein Air (VéSPA)

Participants admis

- · licenciés FSGT toutes catégories
- licenciés FFC (voir la règlementation régionale sur le site de la FSGT sous « Documents utiles »)
- non licenciés avec présentation d'un certificat médical de moins d'un an, autorisant la pratique du cyclisme en compétition.

Départ et arrivée au Champ du Feu - La Serva - 67130 Belmont

Horaires départ	Catégories	Années de naissance	N° course	Couleur circuits	Distance	Dénivelée positive	Remise des prix
10h00	Seniors	1980 - 1996	1	Noir	1 x 32,50 km	1628 m	13h40
10h00	Espoirs	1997 - 2000	1	Noir	1 x 32,50 km	1628 m	
10h15	Juniors	2001 - 2002	2	Rouge	1 x 25,60 km	1351 m	
10h15	Vétérans	1970 - 1979	2	Rouge	1 x 25,60 km	1351 m	
10h30	Dames	2002 et avant	3	Bleu	1 x 19,40 km	1054 m	
10h30	Cadets F/G	2003 - 2004	3	Bleu	1 x 19,40 km	1054 m	
10h30	Masters	1969 et avant	3	Bleu	1 x 19,40 km	1054 m	
10h40	Minimes F/G	2005 - 2006	4	Vert	1 x 9,10 km	500 m	
14h00	Poussins F/G	2011 - 2012	5	Blanc	1x1,35 km	57 m	15h30
14h15	Pupilles F/G	2009 - 2010	6	Blanc	2x1,35 = 2,70 km	114 m	
14h30	Benjamins F/ G	2007 - 2008	7	Jaune	2x3,2 = 6,4km	354 m	

21 avril 2019 Page 1 sur 3

Engagement:

A faire parvenir pour le mercredi 26 juin soit :

- par courrier postal adressé à Arièle Gary, 18 rue de Bourgogne, 67100 Strasbourg accompagné du chèque du montant des inscriptions; chèque libellé à VeSPA
- par mail à l'adresse <u>vtt.compet@lachampduf.fr</u> accompagné d'un virement sur le compte de VeSPA. IBAN : FR76 1027 8013 7000 0207 2890 176 (merci de préciser l'objet du virement).

Les engagements ne seront effectifs que si le règlement est joint (pas d'engagement par téléphone).

Inscriptions sur place et plaques de guidons

à partir de 8h15, clôture 15 minutes avant le départ des courses. Se munir de la licence ou du certificat médical.

Frais d'inscription

licenciés FSGT inscrits avant le 26 juin : 5 €
licenciés FSGT inscrits après ou sur place : 8 €

non licenciés inscrits avant le 26 juin : 10 € (assurance comprise)
 non licenciés inscrits sur place : 13 € (assurance comprise)

Restauration

En réservant votre menu montagnard (gigot de sanglier, crudités, dessert), avant le lundi 24 juin pour vous et vos accompagnateurs, vous bénéficierez du tarif préférentiel de 10 € au lieu de 13 € pour les adultes et 6 € au lieu de 9 € pour les enfants nés en 2005 et avant. Ce menu sera servi de 12h à 14h30.

Petite restauration possible sur place de 11h à 17h (assiette froide, pizzas, tartes flambées, dessert, crêpes).

Réservez vos menus avant le lundi 24 juin soit :

- par mail à l'adresse <u>resa.restauration@lachampduf.fr</u> accompagné d'un virement sur le compte de VéSPA. IBAN : FR76 1027 8013 7000 0207 2890 176 (merci de préciser l'objet du virement)
- par courrier postal adressé à Christophe Clement, 16B route de Saverne 67700 Maennolsheim accompagné du chèque du montant des réservations libellé à l'ordre de VeSPA.

Remise des prix

- 13h40 pour les minimes et plus âgé(e)s
- 15h30 pour les jeunes

Un tirage au sort sera effectué et plusieurs lots seront distribués aux gagnants.

Règlement

Le règlement est celui de la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace. Le port du casque rigide est obligatoire.

Commissaires

Ils sont désignés par la Commission Régionale de Cyclisme FSGT d'Alsace.

Important

- la position sur la grille sera définie par les commissaires
- les circuits sont naturels, ils comportent des zones techniques
- certains circuits empruntent des routes ouvertes à la circulation. Des signaleurs assurent les traversées de routes. Respectez le code de la route!
- le parcours n'est pas privatisé, attention aux éventuels randonneurs
- secours : en cas de participant en difficulté (chute, blessure), après avoir rapidement évalué la situation, prévenez le prochain signaleur ou téléphonez au 03 88 97 30 69
- en cas d'abandon, il convient de prévenir un signaleur ou l'arrivée ; possibilité, en dernier ressort, d'appeler au 06 82 20 35 79 ou au 06 07 29 31 87
- la licence ou la pièce d'identité sera rendue au retour de la plaque de guidon
- · avez la courtoisie de ne rien jeter
- les participants éloignés et en difficulté peuvent se faire chercher, faire la demande à un signaleur
- les reconnaissances sont possibles dès le vendredi 21 juin, demandez un topo à cette adresse : <u>vtt.compet@lachampduf.fr</u> ou en téléphonant à l'organisateur. Un balisage succinct sera effectué pour le circuit noir

21 avril 2019 Page 2 sur 3

- le coeur de la station du Champ du Feu est fermé à la circulation dans la journée, des espaces de parking sont disponibles en amont et en aval de La Serva
- ce jour le Champ du Feu est en fête, de nombreuses activités sont proposées tout au long de la journée

Autres épreuves

- une randonnée VTT et VAE ouverte à tous est organisée le même jour au même endroit
- un Ekiden 100% nature (course à pied, marathon en relais de 6 personnes) est également prévu dans le cadre de La ChampduF

Les informations sont sur http://lachampduf.fr

Et encore

VeSPA est un club créé l'an dernier.

Nous voudrions vous remercier de nous soutenir en participant à *La ChampduF*. Tant par la variété des sentiers et chemins que par les paysages traversés, nos circuits sont de toute beauté. Afin que cet évènement se pérennise et se bonifie, vos encouragements et vos critiques seront appréciés.

Merci!

A toutes les personnes qui ont rendu ce projet possible, ils se reconnaîtront.

Cartes et profils

Ils sont visibles dans les pages suivantes.

Autres informations

• http://lachampduf.fr/

Yves Barbey: 06 82 20 35 79Dany Iselin: 06 07 29 31 87

info@lachampduf.fr

Nos autres remerciements s'adressent

au Commissariat à l'Aménagement du Massif des Vosges

à la Région Grand Est

au Conseil Départemental du Bas-Rhin

à la Communauté des Communes de la Haute Bruche

à la Communauté des Communes du Pays de Barr

aux communes de Bellefosse, Belmont, Le Hohwald, Neuviller la Roche, Rothau, Solbach, Waldersbach, Wildersbach

à l'Office National des Forêts

au Comité de Ski du Bas-Rhin et ses clubs

à l'Association des Acteurs et Commercants du Champ du Feu

à la Protection Civile

à la FSGT

à la FFC

à la FFA

aux magasins Leclerc de Sélestat

aux magasins Sport 2000 Sélestat et Illkirch

aux magasins Intersport Sélestat et Saint Dié

à la Flambée du Piémont

à Gibier Marchal au Hohwald.



21 avril 2019 Page 3 sur 3